

LA 92719

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

REVUE

D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF

A. AULARD

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

JANVIER-JUIN 1910



PARIS, AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

3, RUE DE FURSTENBERG, 3

1910

TROIS SEMAINES A PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION

(3 AOUT-27 AOUT 1789)

IMPRESSIONS DU VOYAGEUR ALLEMAND CAMPE

I

L'aimable écrivain allemand qui va nous raconter son voyage en France et nous donner ses impressions sur Paris (1) n'appartenait pas à la race de ces touristes aux pieds agiles et à la tête folle, qui, le nez au vent, vont, viennent, font mille tours, regardent sans rien voir, et jugent enfin un pays d'après ce qu'ils y ont bu et mangé. Quoiqu'il eût l'âme sensible et qu'il fût prompt à l'enthousiasme, Campe (2) savait observer, réfléchir et com-

(1) a) *Briefe aus Paris zur Zeit der Revolution*, 3^e édition corrigée, Braunschweig, Schulbuchhandlung, 1790, in-8° (ces lettres furent publiées d'abord dans le *Braunschweiger Journal*). La première édition avait paru la même année. Aucune de ces éditions n'existe à la Bibliothèque nationale, mais il y a un exemplaire de la première à la Bibliothèque de la Ville de Paris, sous la cote 11564 (Cf. Maurice Tourneux, *Bibliographie*, t. I, n° 331). — b) *Reise von Braunschweig nach Paris im Heumonath 1789*, Braunschweig, Schulbuchhandlung, 1790, in-8°, dans *Sammlung interessanter und durchgängig zweckmüssiger Reisebeschreibungen für die Jugend*, 8. Teil.

(2) Joachim Heinrich Campe, né à Leensen (Brunswick), en 1746, mort à Brunswick, en 1818, écrivain abondant dont les œuvres les plus connues sont *Der jüngere Robinson* (traduit dans toutes les langues d'Europe), *Columbus*, *Theophrastus*, *Wörterbuch der deutsche Sprache*. Campe avait 43 ans lorsqu'il vint en France.



prendre. S'étant occupé par goût, puis par métier (1), des questions les plus importantes qui touchent à la philosophie et à l'éducation, il avait acquis un fonds solide de connaissances sans tomber dans la cuistrerie ou le pédantisme : il apprenait pour *pouvoir*, plutôt que pour *savoir*. Animé du généreux désir de transformer la science en acte, la théorie en pratique, pour le plus grand profit d'une humanité enfin libérée et régénérée, il croyait fermement au progrès; mais cet optimisme n'était pas celui d'un idéologue fanatique, d'un songe-creux grandiloquent; c'était celui d'un brave homme qui aimait sincèrement son prochain et qui savait se faire aimer par sa simplicité enjouée et souriante. Campe avait enfin le courage de ses opinions et il avait le courage, plus rare encore, de supporter que les autres ne fussent pas de son avis; il était à la fois honnête et tolérant.

Mais comment faire mieux connaître notre auteur qu'en traduisant quelques passages du *Credo* qui sert de préface aux *Lettres sur la Révolution*?

Je crois d'abord qu'un peuple — et c'est le cas pour le peuple français — doit avoir été poussé à bout, avant qu'il se décide à briser ses chaînes, acte toujours audacieux et qui toujours amène des effusions de sang.

Je crois que toute révolution, même dans les pays où les hommes sont le plus cultivés et le plus éclairés, ne peut se faire sans violence, voire sans crimes, et je crois qu'une révolution contribue moins au bonheur de ceux qui la font et des pays qu'elle bouleverse qu'au bonheur de la postérité et des pays étrangers.

Je crois qu'il est plus sage de demeurer dans une maison

(1) Après avoir remplacé Basedow à la tête du Philanthropinum de Dessau, il se consacra à l'enseignement privé, puis il fut chargé de réorganiser le système scolaire de Brunswick (1786). Il fonda ensuite (1787) une Librairie pédagogique, qui devint bientôt une des maisons d'édition les plus importantes de l'Allemagne.

vieille, décrépite et incommode — à condition qu'on puisse y vivre tranquille et en sécurité — que de céder au goût stupide du changement en détruisant les fondements de cette maison, au risque de la faire tomber sur soi-même et sur les siens.

Mais je crois aussi que, lorsqu'un peuple chargé de chaînes — comme le fut jadis Samson — est condamné par des tyrans orgueilleux à une complète cécité, lorsqu'il est exposé aux sarcasmes les plus blessants, je crois que ce peuple — tel le peuple français — doit prendre exemple sur Samson et jeter hardiment à terre les colonnes du palais sur le toit duquel festoient les tyrans, même s'il devait être écrasé dans cette chute; car il vaut mieux ne pas exister que de vivre sans espoir de délivrance, toujours aveugle, toujours esclave.

Je crois que ceux qui estiment avoir cette haute mission d'être les gardiens et les conseillers de l'humanité — c'est-à-dire les écrivains — ont le devoir sacré de défendre avec le plus de force possible les droits de cette humanité.

Je crois enfin qu'un brave écrivain, qui est fier de sa fonction et qui sait quelle en est l'importance, ne peut pas hésiter à faire son devoir, indifférent aux considérations d'ordre secondaire, au danger même d'être mal compris et mal jugé.

Tel était Campe. Dans le billet qu'il lui adressa de Versailles en 1789, Mirabeau l'appelle, non sans quelque emphase, « un des premiers hommes dont l'Allemagne s'honore ». C'était, en tout cas, un de ceux qui témoignaient le plus de sympathie à la France nouvelle et l'on n'est pas surpris que l'Assemblée législative lui ait déféré, sur la proposition de Guadet, le titre de citoyen français qu'elle accordait en même temps à ses compatriotes, les écrivains Klopstock et Schiller, « étrangers distingués par leurs actions et leurs écrits en faveur de la liberté, de l'humanité et des bonnes mœurs » (1).

(1) 26 août 1792. *Procès-verbaux du Comité d'instruction de l'Assemblée législative*, publiés par J. Guillaume, pp. 116, 117.

II

On conçoit aisément que Campe ait suivi avec un intérêt passionné les débuts de la grande Révolution. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres Allemands, c'était « la première clarté d'un soleil nouveau » (1). Et comme il désirait se rapprocher de cette source de lumière et de chaleur, il éprouva fort à propos le besoin de changer d'air, « car, dit-il, ma santé exigeait une cure, et mes meilleures cures avaient toujours été des voyages ».

L'âme en fête, il se décida donc à boucler son sac pour aller assister sur place « aux funérailles de la tyrannie, à la touchante victoire de l'humanité sur le despotisme ».

Accompagné de son ancien élève, le célèbre Wilhelm von Humboldt, qui avait alors vingt-deux ans, il quitta Brunswick le 18 juillet 1789, pour rejoindre le lendemain à Holzminden, un Monsieur W. — que l'on croit s'être appelé Wendeborn. Dès le départ, les trois amis s'abandonnèrent librement au plaisir de faire un beau voyage, au bonheur de se rendre en France, à Paris, « cette capitale du monde, qui l'avait été si longtemps et qui, maintenant plus que jamais, méritait ce titre magnifique » (2). Ils avaient, à vrai dire, figures d'écoliers en vacances : ils arrivaient en riant, ils faisaient leurs affaires en riant, ils grimpaient sur la voiture en riant, et tout le monde riait avec eux.

Après avoir gaiement traversé Paderborn, Krefeld et Juliers, ils entrèrent à Aix-la-Chapelle, le 24 juillet. C'est là qu'ils apprirent les événements « effroyablement beaux »

(1) Goethe, *Hermann und Dorothea*, VI, 8.

(2) *Ibid.*, VI, 15.

des journées du 12, du 13 et du 14 juillet : non seulement ils en lurent le récit dans les gazettes, mais ils virent de leurs propres yeux des « vice-rois » français qui s'enfuyaient après avoir échappé au glaive vengeur d'un peuple devenu enfin leur juge. On colportait des nouvelles tragiques ou réconfortantes : plus de quinze mille personnes avaient été égorgées ; la populace, armée de sabres et de bâtons, parcourait les rues de Paris en massacrant innocents et coupables ; à tous les coins de rues, sur tous les ponts, sur toutes les places publiques, des pendus oscillaient aux reverbères, comme grives au lacet ; les troupes royales avaient prudemment pris la poudre d'escampette ; vingt-quatre millions d'esclaves, secouant le joug de l'oppression, allaient devenir des « êtres humains ».

Le premier acte de la grande tragédie s'achevait dans une effusion de sang : « Hâtons-nous, s'écrie ingénument Campe, hâtons-nous pour ne pas manquer le second acte. »

III

A Quévrain, en posant le pied sur le sol de la *Gaulle* devenue libre, Campe a un véritable accès d'enthousiasme :

Comment décrire les impressions qui s'emparèrent de nous lorsque nous aperçûmes aux chapeaux et aux casquettes de tous ceux que nous croisions — bourgeois et paysans, vieillards et enfants, prêtres et mendiants — lorsque nous aperçûmes, dis-je, le symbole de la liberté heureusement conquise, la cocarde française ? Et comment décrire tous ces visages joyeux, illuminés de fierté ? J'aurais voulu serrer dans mes bras les premières personnes que je rencontrais. Ce n'étaient plus des Français... nous n'étions plus des Brandebourgeois ou des

Brunswickois : toute différence nationale avait disparu, tous les préjugés s'étaient évanouis !

Si cette fameuse cocarde tricolore n'avait pas encore fait le tour du monde, elle avait déjà fait le tour de la France. Et, bon gré mal gré, il fallait l'arborer. Campe en eut la preuve en arrivant à Valenciennes. Le citoyen qui, fusil sur l'épaule, le conduisait à l'Hôtel de Ville pour y faire parapher son passeport, ayant remarqué que ni lui, ni ses deux compagnons n'avaient de cocardes, appela aussitôt une jeune citoyenne modiste qui, en pleine rue, épingla aux chapeaux des trois Allemands « l'insigne de la liberté ». Et, soudain, le charme opéra : « Moquez-vous de moi si vous en avez le courage ; à cet instant, il me sembla que je venais de jurer fraternité à la nation française, et s'il y avait eu immédiatement une Bastille à prendre, qui sait... ? »

Ce qui fréquemment fait redescendre nos voyageurs du ciel sur la terre et les rappelle au sentiment de la prosaïque réalité, c'est la fâcheuse habitude qu'ont les garçons et les servantes d'auberge de demander un pourboire. Dès qu'on monte en voiture, la servante vient tirer sa révérence en disant : « Monsieur, souvenez-vous de la fille », et, lorsqu'on en a fini avec elle, le garçon apparaît : « Monsieur, n'oubliez pas le garçon ». Et ce « souvenez-vous », ce « n'oubliez pas », tant de fois entendus semblent être un refrain de chanson qu'on fredonne malgré soi, dont on ne peut se débarrasser, qui vous obsède.

Toutefois, pour se réconcilier avec les citoyens-servants, il suffit d'avoir affaire aux postillons. Ah ! les charmants, les aimables compagnons ! Dans leur veste bleue, ornée d'un col et de parements rouges, avec leurs bottes qui leur montent au-dessus des genoux, ils ont vraiment grand air ;

assis sur le porteur qu'ils excitent de leurs pieds, ils font claquer leurs doigts ou leur fouet, ce qui ne les empêche pas de se retourner constamment vers les voyageurs pour bavarder, pour plaisanter et pour rire avec eux. Ailleurs, les postillons sont grossiers et impudents; ici, ils sont aimables, polis, honnêtes et probes. Jamais la moindre dispute! Jamais la moindre plainte au sujet de la générosité du client!

Les maîtres de poste ne méritent pas moins d'éloges :

Lorsque nous arrivâmes à Cambrai, il nous semble que le maître de poste exigeait plus que nous ne lui devions. Il écouta notre réclamation et nous répondit sans aucune impatience : *Il paraît, Messieurs, que je dois avoir ce que j'ai demandé d'abord*; et il justifia ses exigences à notre complète satisfaction. Où vraiment a-t-on jamais vu un maître de poste qui, en fonctions, ait simplement répondu *il paraît* aux observations qu'on lui fait?

Pas en Allemagne, apparemment.

IV

Sortie d'une longue torpeur, la province semblait renaître à la vie. Les villes avaient pris un aspect « vif et guerrier » : tout y respirait une sorte d'ivresse provoquée par la conquête inespérée de la liberté. Les rues étaient pleines de femmes et d'enfants qui poussaient des cris de joie en regardant les hommes et les jeunes gens défilier fièrement au bruit du tambour. Sur tous les visages on lisait le contentement, l'amabilité, la bienveillance.

Et comment un peuple si heureux n'aurait-il pas été d'une grande délicatesse de sentiment, d'une probité à toute épreuve?

A Valenciennes, nous pûmes lire les lois que la garde civique s'était imposées et qu'elle avait affichées à tous les coins de rue. Il y était, entre autres choses, interdit de s'enivrer et de faire quoi que ce soit de contraire aux bonnes mœurs et à la bien-séance. En cas de manquement, une punition sévère était prévue. Et quelle punition ? Peut-être la prison, ou les verges, ou quelque chose de semblable ? Non pas ! Il y avait simplement : *Si quelqu'un s'enivre... il perdra l'avantage de servir ses compatriotes*. Seuls vraiment, de nobles législateurs d'une noble société peuvent édicter un pareil châtiment et le tenir pour suffisant. Et de quelles personnes se compose cette garde civique ? D'hommes de toutes les classes, et par conséquent aussi de cordonniers, de tailleurs, de forgerons, de brosiers, etc. Même chez ces gens-là, on peut donc supposer une finesse de sentiment qui, ailleurs, serait l'apanage de la partie la plus distinguée et la plus cultivée de la nation.

Dans toute cette région, les larcins, les vols étaient chose tout à fait rare. Au relais, que ce fût de jour ou de nuit, on nous engageait à entrer tranquillement dans la maison de poste sans nous inquiéter de nos affaires, et nous n'avons jamais eu à constater la disparition de la moindre bagatelle. Au début, je supposais que la poste plaçait un gardien auprès de la voiture. Mais non ! la voiture était en pleine route, sans aucune surveillance et souvent entourée de curieux et de mendiants. Ainsi, l'assurance qu'on nous donnait que rien ne serait dérobé reposait uniquement sur la confiance que l'on a ici en l'honnêteté du peuple et sur cette expérience que jusqu'alors personne n'avait été volé.

A Cuvilly, station de poste entre Péronne et Pont à Saint-Maxence (*sic*), nous trouvâmes dans la maison de poste, qui ressemblait à un petit palais, une famille aussi aimable que distinguée. La maison était précédée d'une cour. Lorsque nous entrâmes, nous laissâmes, comme d'habitude, notre cabriolet sur la route avec nos bagages. L'hôte, auquel je demandai si nos affaires seraient en sûreté, me dit en souriant d'examiner les portes de la maison et celles de la cour. Je le fis et m'aperçus qu'elles n'avaient ni serrures, ni verrous, mais simplement des loquets. *Voilà trente ans*, remarqua l'aubergiste, *que j'habite ici, et je n'ai encore jamais trouvé bon de faire mettre un verrou à une seule de mes portes*. Lorsqu'il sut que nous étions des Allemands, il s'informa si on volait en Allemagne. J'eus la douleur de lui devoir répondre par un geste affirmatif. Il en conçut, lui

et toute sa famille, le plus vif étonnement. Une honte patriotique empourpra mes joues, et je regrettai fort d'avoir posé la question qui avait amené cet entretien.

En somme, la première impression que font les Français sur Campe est encore plus favorable que ne pouvait l'espérer son optimisme naturel :

Sont-ce bien là les hommes que nous avons coutume de nous représenter en Allemagne sous le nom de Français, ces fâls sifflants, gazouillants, sautillants, caquetants (1), des fanfarons évaporés, légers, boursoufflés et écervelés que nous avons si souvent vus traverser le Rhin et se moquer en Allemagne de tout ce qui est allemand? Ces caricatures odieuses et ridicules n'étaient-elles que les bâtards, la lie et le rebut d'une nation chez laquelle nous ne trouvons personne qui leur ressemble? Ou bien le caractère national s'est-il, avant et pendant la Révolution, si complètement transformé, que tout ce qu'il y avait en lui de bon et de noble est remonté à la surface, alors que tout ce qu'il y avait de sot et de déplaisant a disparu?

V

Après un voyage de dix-huit jours, Campe arriva, le lundi 3 août, aux portes de Paris. Comme d'autres voyageurs, il éprouva une sorte d'angoisse à l'idée de pénétrer dans la « ville monstrueuse » ; il prétend même avoir eu la tentation de faire demi-tour, mais vous pensez bien qu'il ne fut pas assez sot pour succomber à cette tentation.

La dernière partie du trajet avait manqué d'agrément. Des tas d'immondices destinées à fumer les champs étaient déposés tout le long de la route et répandaient naturellement une odeur insupportable.

(1) Campe songeait-il au triste chevalier Riccaut de la Merlinière mis en scène par Lessing dans *Minna von Barnhelm*?

Puis il avait fallu traverser des groupes compacts de gens de mauvaise mine et couverts de haillons :

C'étaient pour la plupart des héros qui avaient aidé à prendre la Bastille, mais comme il n'y avait plus de Bastille à prendre, on leur avait trouvé une autre occupation, dans la crainte que le manque de travail ou de nourriture ne développât en eux le goût des batailles et des conquêtes. Le nombre de ces héros spartiates s'élevait, dit-on, à quinze mille. Après les premiers orages de la Révolution, on avait rendu toute justice à leur zèle patriotique, mais ensuite on les avait attirés gentiment dans la contrée de Montmartre et de Ménilmontant ; on leur avait adjoint une garde de citoyens armés et on les avait chargés d'aplanir le sol, tâche pour laquelle on leur donnait du pain et un bon salaire (1).

A 2 heures, Campe et ses compagnons firent leur entrée dans Paris ; après avoir suivi des rues étroites, bordées de maisons fort hautes, ils traversèrent le Pont-Neuf pour aller se loger à l'hôtel de Moscovie, dans la rue des Petits-Augustins. Cette rue partait du quai Malaquais et aboutissait à la rue Jacob et à la rue du Colombier.

VI

Quand on arrive dans une ville inconnue, on éprouve naturellement le désir de « prendre contact » en courant les rues au petit bonheur, à l'aventure. Campe fit comme tout le monde.

(1) Bailly, *Avant Moniteur*, XLVIII. « Ils étaient au nombre de dix-sept mille. Cette réunion d'hommes, si elle eût manqué de pain un instant fut devenue une armée très redoutable. Aussi n'étions-nous occupés qu'à obtenir des fonds, à les pourvoir de pain et à les empêcher de se mutiner, ce dont on nous menaçait souvent. » — Anonyme, *Du règne de Louis XVI* (1789), p. 124. « On leur donne vingt sols pour chaque journée quoiqu'ils ne fassent que boire, jouer ou dormir, mais il s'agit d'occuper des hommes qui n'ont rien pour vivre et qui dans ce moment-ci, où le commerce, où tout languit, ne trouvent pas à gagner leur subsistance. »

Mais ce n'est pas, avoue-t-il, une petite affaire que de se promener dans Paris, car on risque constamment d'être bousculé, foulé aux pieds, écrasé par des voitures ou par des chevaux : il faut avoir les yeux partout, se faufiler comme une anguille, sauter comme un crapaud. Les Parisiens sont à cet égard d'une merveilleuse habileté et — qu'on le veuille ou non — il faut les imiter, même quand on a une forte dose de *phlegme* germanique.

Paris semble être un immense champ de foire. Presque toutes les maisons, en dehors des églises et des bâtiments publics, ont un rez-de-chaussée, des boutiques ou des ateliers où l'on travaille, portes et fenêtres ouvertes. Sur toutes les places, et partout où il y a le moindre espace à l'abri des voitures et des chevaux, les marchands dressent des étalages. Et que de bouffons, de baladins, d'escamoteurs, de charlatans ne voit-on pas chaque jour, spécialement sur les quais et sur les boulevards ! Voici un montreur de marionnettes qui reconstitue la prise de la Bastille ou tel autre événement important ; voici un équilibriste ; voici un dentiste qui tient de pompeux discours à la foule des badauds. Ici, on expose des animaux exotiques et là, des merveilles de la nature ou de l'art. Un peu plus loin, un virtuose joue et chante en pleine rue, un Savoyard exhibe une marmotte, un artiste — pour un liard — fait voler en l'air un oiseau attaché à un fil et lui fait exécuter des tours d'adresse. Où qu'on aille, où qu'on regarde, c'est toujours quelque nouveau spectacle, et comme les Français sont les gens les plus curieux du monde, aucun d'eux ne passe sans s'arrêter, au moins quelques instants, pour voir... ce qu'il y a à voir.

Devant les boulangeries et devant les corps de garde, Campe remarque des groupes, et il s'aperçoit avec surprise que ces groupes sont formés par des lecteurs d'affiches :

De ces affiches, on en voit une quantité si considérable qu'un homme, bon marcheur et habile lecteur, pourrait courir et lire le jour entier sans arriver à les connaître toutes. Tantôt c'est le comité de l'Hôtel de Ville, ou la garde civique de la ville, ou celle d'un district particulier, ou les représentants des districts dans les soixante quartiers qui font afficher des ordonnances ou des avis ; tantôt ce sont des sociétés, des personnes privées, qui

annoncent de cette façon au public ce qui est arrivé ou ce qui doit arriver. Devant toutes les maisons où sont collées ces affiches de grand format et imprimées en gros caractères, on voit un public bigarré et mêlé : portefaix, messieurs élégants, poissardes, dames charmantes, soldats, prêtres, qui, l'air paisible, lisent à haute voix ou à voix basse, jugent et discutent.

Dix ou vingt pas plus loin, on se heurte à un autre groupe qui assiège une table adossée à un mur et surmontée d'un petit toit : sur cette table se trouvent les journaux, les brochures dont, en cet instant même, cent colporteurs annoncent les titres et le contenu dans toutes les rues de la ville : *le renvoi de M. de Calonne par les Anglais, les adieux de la nation anglaise à M. de Calonne, les remerciements à la nation anglaise pour le renvoi de M. de Calonne, l'arrivée de M. de Calonne à Calais, etc.* (1). Et quelle surprise un étranger n'éprouve-t-il pas à la vue de tous les hommes de la condition la plus modeste — les porteurs d'eau, par exemple, qui, pour la plupart, ne savent ni lire ni écrire, et qui prennent le plus vif intérêt aux événements du jour ; de les voir déposer leurs seaux vingt fois dans la même rue pour écouter ce que crie le colporteur ou ce que lit à haute voix un de ceux qui se sont arrêtés devant les affiches ; de voir — comme je l'ai souvent vu — cinq ou six de ces misérables se cotiser pour acheter quelque journal ou quelque brochure, et puis, après avoir déposé leur seau ou leur fardeau, entourer celui d'entre eux qui sait lire et l'écouter, l'oreille tendue, les yeux fixes, la bouche ouverte.

Mais avant d'avoir atteint le bout de la rue, voici d'autres spectacles plus caractéristiques encore : une garde civique qui passe, composée de citoyens armés et de soldats portant toutes sortes d'uniformes ; une procession solennelle

(1) Calonne, ancien contrôleur général des finances, exilé pour cause de mauvaise gestion, vivait alors en Angleterre. Anonyme, *Du règne de Louis XVI*, p. 145. « On assurait le 13 (août) que M. de Calonne, reconnu par les Anglais pour un des chefs de l'horrible complot qui devait livrer Brest à nos voisins, avait été arrêté par ces généreux insulaires, qu'une sûre escorte l'amenait en France et que six cents bourgeois d'Abbeville devaient le prendre à sa descente ; mais ce bruit n'a pas eu de suite : ceux qui l'ont répandu en ont tiré les profits qu'ils en attendaient, leurs feuilles ont été vendues par milliers. »

des filles du district, des dames des Halles (1); des revendeuses, qui, vêtues de blanc et escortées par les hautbois de la garde, se rendent à l'église Sainte-Geneviève pour remercier la sainte patronne de ce que la patrie est délivrée et la révolution heureusement accomplie; des cortèges de garçons perruquiers ou de garçons tailleurs (2) qui, musique en tête, vont chez M. de La Fayette ou à l'Hôtel de Ville pour y exposer leurs plaintes ou y demander la cessation d'un abus; une foule enfin qui, au son des cloches et au bruit des canons, se dirige vers l'église

(1) Anonyme, *Du règne de Louis XVI*, p. 122. Les dames poissardes de Saint-Germain-l'Auxerrois « ont fait célébrer, le lundi 17 août, une grand'messe à Sainte-Geneviève. Elles s'y sont rendues escortées de milice bourgeoise, gardes françaises, et d'une musique guerrière. Toutes portaient des fleurs : elles ont offert un superbe pain bénit ».

(2) Anonyme. *Du règne de Louis XVI*, pp. 128, 129. « La journée du 18 août a été fort agitée... par les attroupements des garçons perruquiers aux Champs-Élysées, et des garçons tailleurs à la place du Louvre. Ces deux assemblées avaient pour motifs des affaires particulières à ceux qui les tenaient. Les garçons perruquiers délibérèrent de ne plus rien payer à leur buraliste, qui, dit-on, les rançonne quand ils veulent se placer. Les garçons tailleurs décidaient de ne plus travailler à moins de quarante sols par jour; ils arrêtaient en outre que les fripiers ne feraient plus d'habits et que les garçons tailleurs qui iraient travailler chez eux seraient bannis honteusement de leur corps. Comme les attroupements sont défendus, les patrouilles qui se sont portées aux Champs-Élysées ont voulu rompre l'assemblée des perruquiers; ceux-ci ont fait résistance, et l'un d'eux a été blessé par un officier de patrouille. Les perruquiers se sont portés sur lui, et au nombre de 1.500 à 2.000 hommes (3 à 400 d'après les *Révolutions de Paris* (1789), n° VI, p. 17), ils l'ont conduit à la Ville, où ils demandaient vengeance; 40 d'entre eux ont été admis à l'Hôtel de Ville, le reste a été dissipé par les troupes qui ont fait un si grand cercle sur la place de Grève, que les curieux et autres ont été forcés de se retirer. Les 40 garçons perruquiers ont obtenu par un mémoire le renvoi du buraliste dont ils se plaignaient.

« Quant aux tailleurs, M. de La Fayette a fait la démarche de se transporter à la place du Louvre; il les a engagés à se retirer, en leur exposant le désordre qu'ils occasionnaient. Le général, de retour à l'Hôtel de Ville, instruit qu'ils ne désesparaient pas, leur a envoyé des personnes respectables, qui les ont encore invités à se diviser; cependant, ils ont continué leurs délibérations, et sur les dix heures du soir, ils sont allés au nombre de 3 à 400 seulement à la Ville, ayant deux torches à leur tête; déjà les maîtres tailleurs s'y étaient rendus, et sur les demandes des garçons, ils ont consenti à payer 40 sols chacune de leurs journées et 6 livres une façon d'habit complet; ils n'avaient ci-devant, dit-on, que 30 sols par jour et 3 livres 10 sols pour la façon d'un habit. »

paroissiale pour y célébrer une messe en souvenir de ceux qui sont morts à la prise de la Bastille et pour récolter quelque argent destiné aux veuves et aux orphelins.

VII

Pour en finir avec les promenades de Campe à travers Paris, voici une aventure pittoresque dont il fut le héros. De la place de la Concorde il admirait un merveilleux coucher de soleil :

La soirée, dit-il, semblait être la mort lente et idéalement belle du plus radieux des jours d'été; l'atmosphère était tranquille; le ciel était bleu; et partout où portait le regard, c'était un fourmillement d'hommes élégants, paisibles et joyeux; et bientôt la nature m'offrit à l'est et à l'ouest le plus magnifique des spectacles : la lune, qui se levait derrière le palais, au bout des deux rangées d'arbres des Tuileries, le soleil, qui commençait à descendre derrière le bois des Champs-Élysées, tout cela produisait en moi une impression que je m'efforcerais en vain de décrire.

Et tandis que je m'abandonnais ainsi à la joie et à l'admiration; tandis que mes regards reposaient sur le disque d'argent de la lune, ou plongeaient dans l'océan doré du soleil à demi caché par les sommets des arbres, ou erraient sur la foule des êtres humains qui m'environnaient, brusquement, de la façon la plus étrange et la plus inattendue, je fus arraché à la volupté de ces sentiments sublimes pour être accablé par la plus désagréable des sensations, mélange de surprise, d'écœurement et de colère. Je venais de me sentir saisi par six bras horribles, jaunes et osseux et, en même temps, je vis trois personnes dont l'aspect repoussant n'affaiblissait pas l'impression produite par leurs bras : grandes bouches, lèvres épaisses, pommettes saillantes, sourcils hérissés.

Ces mégères voulaient m'embrasser et dans le torrent de mots d'argot que leurs gorges rauques et leurs voix criardes déversaient sur moi, je distinguai ceci : *Permettez, monsieur l'abbé, que nous vous embrassions, et ensuite vous nous donnerez ce que vous voudrez.*

Ma première pensée, à cette étrange attaque, fut que j'allais subir le sort d'Orphée, déchiré par les femmes de Thrace; la seconde, que je défendrais ma peau aussi bien et aussi longtemps que je le pourrais; et c'est ainsi que, sans me rendre bien compte de ce que je faisais, je repoussai de toutes mes forces ces monstres loin de moi.

Ce fut seulement alors que, reprenant mes sens et comprenant enfin l'intention véritable de ces tendres embrassements, je vis à quelles dames j'avais affaire et je m'aperçus que le mieux était de filer doux. Car c'étaient trois poissardes, catégorie de Parisiennes aussi originales que laides et redoutables, qui s'imaginent avoir le droit de se livrer aux plaisanteries les plus folles et les plus impudentes, tout en exigeant d'être traitées avec la plus grande politesse : ce serait, en effet, scabreux et dangereux d'exciter leur colère.

Je m'excusai donc rapidement et, comme elles se précipitaient de nouveau sur moi, je les priai de réserver leurs faveurs à quelqu'un qui en fût plus digne : *car, ajoutai-je, dans le pays d'où je viens on ne sait pas estimer le mérite à sa juste valeur.* À peine avais-je dit ces mots qu'elles s'écrièrent en riant : *Ah! Monsieur est Anglais* et aussitôt elles me lâchèrent pour courir à quelqu'un d'autre.

VIII

Mirabeau adressa à Campe le billet suivant :

Versailles, le 9 août 1789.

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance, Monsieur, la très obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il me serait très agréable de vous recevoir et de causer avec un des premiers hommes dont l'Allemagne s'honore. Mercredi, je serai à vos ordres. Faites-moi l'amitié, Monsieur, de me procurer un avantage que l'on désire bien vivement lorsqu'on a celui de vous connaître. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le comte de Mirabeau.

Je vous offre mon dîner de garçon et même un lit, si cela peut

vous convenir, en vous assurant de ma reconnaissance si vous l'acceptez.

Rue de l'Orangerie, 37 (1).

Il est peu probable que Campe ait accepté l'hospitalité de Mirabeau, mais il profita de sa protection pour assister aux deux séances de l'Assemblée nationale dans lesquelles furent célébrées les « funérailles du despotisme français ». Le mercredi 12 août, il se rendit à Versailles, où il arriva dans la matinée, alors que la séance avait déjà commencé.

A la porte de la salle, je me heurtai à un suisse, qui m'annonça que les galeries, étant complètement remplies d'auditeurs, il ne pouvait plus laisser monter personne. Tandis que je parlais, un député de la noblesse sortit de la salle : je m'adressai à lui, et, après lui avoir dit que j'étais venu sur une invitation du comte de Mirabeau, je le priai de vouloir bien avertir celui-ci. *De tout cœur*, me répondit-il, et il entra dans la salle.

Un croyant qui, au seuil du Paradis, attend l'arrivée de saint Pierre, ne peut pas être sur des charbons plus ardents que je ne l'étais en cet instant au seuil de l'Assemblée nationale. Au bout de quelques minutes, le député complaisant revint et m'assura que le comte devait être absent, car il avait parcouru du regard toute l'Assemblée sans pouvoir le découvrir. Nous causions encore lorsque nous vîmes arriver Mirabeau en compagnie de deux autres députés. Mirabeau me conduisit aussitôt à une bonne place et je m'installai avec un profond sentiment de respect pour cette assemblée que je me représentais pleine de dignité.

J'eus le regret de ne pouvoir conserver longtemps ce sentiment. Tout ce que je vis, tout ce que j'entendis dès mon entrée dans la salle me troubla et me fit croire que la véritable séance n'avait pas encore commencé, si grand, si confus était le tumulte qui, de toutes parts, assourdissait mes oreilles. Tantôt c'étaient des voix isolées, tantôt des concerts de plus de cent voix qui, d'un côté ou de l'autre de la salle, éclataient en même temps, se croisaient, provoquaient un charivari si extraordinaire

(1) Cité dans Leyser, *J.-H. Campe*, t. II, p. 78.

que, pendant dix minutes au moins, je restai là comme étourdi, sans pouvoir même deviner de quoi il s'agissait. Le président avait beau agiter la sonnette, crier constamment à l'ordre; les efforts même de ceux qui dans la salle ou dans les galeries réclamaient impétueusement le silence augmentaient le sabbat et faisaient de cette assemblée une véritable « école de juifs ».

Peu après mon arrivée, deux curés, dont l'un voulait prononcer un discours et l'autre lire un papier, montèrent à la tribune et durent bientôt en redescendre sans avoir réussi dans leur entreprise. Je ne sais de quoi il s'agissait : *pour moi*, en effet, je ne perçus pas un mot qui ne me fût rendu inintelligible par toutes les interruptions qui s'entrecroisaient; je dis *pour moi*, car je constatai avec surprise que non seulement l'Assemblée, mais aussi la galerie, au milieu des cris violents et désordonnés, semblait fort bien comprendre. Mes oreilles étaient comme les yeux de quelqu'un qu'on tire brusquement de l'obscurité pour l'amener en pleine lumière : pendant un temps, il est, pour ainsi dire, aveugle, tandis que ceux qui étaient là avant lui distinguent tout fort aisément. Peu à peu, mes oreilles commencèrent aussi à reconnaître les *voix principales* des *voix secondaires* et à amener à mon intellect quelques phrases cohérentes : jusqu'alors j'avais été comme un sourd.

Les deux curés dont je viens de faire mention avaient sans doute proposé quelque chose qui ne plaisait pas, à moins que ce ne fût leur façon de le proposer qui impatientât l'Assemblée : bref, malgré les gestes par lesquels ils réclamaient le silence, malgré les coups de sonnette par lesquels le président les soutenait, ils ne purent achever une seule phrase. Les cris de *en poche ! en poche ! à bas ! à bas !* — par lesquels l'Assemblée exprimait son mécontentement au sujet de ce qu'ils disaient ou lisaient — ces cris, dis-je, ne cessèrent que lorsque les orateurs se furent soumis à leur destin et furent redescendus de la tribune (1).

Plusieurs députés prirent ensuite la parole en restant à leur place; mais quelques-uns seulement, qui étaient doués d'une voix de stentor, réussirent à dominer le tumulte et à achever leur discours, non sans avoir été d'ailleurs interrompus presque à chaque phrase par des protestations, ou par des marques

(1) Les comptes rendus de cette séance (Barère, *Le point du jour*, t. II, p. 23 et suiv., Le Hodey, *Journal des Etats généraux*, 2^e éd., 1790, t. II, p. 464) ne mentionnent pas cet incident, assez fréquent, il est vrai, dans la vie parlementaire de tous les temps et de tous les pays.

d'approbation, ou par des applaudissements, ou par des rires. Parmi les orateurs il y en eut qui, comme de vrais athlètes, le poing fermé battant l'air, tous les muscles du visage tendus, lançaient des regards chargés de colère et imposaient ainsi de haute lutte une attention qu'ils n'auraient pu obtenir par des procédés plus bénins (1).

Toutefois, pour ne pas être injuste, je dois ajouter à l'honneur de cette Assemblée que, dès qu'il s'agit d'un objet de quelque importance, on la voit passer du tumulte le plus violent au silence le plus attentif, de la gaieté la plus débordante à un sérieux digne de Caton. Ce phénomène se produisit aujourd'hui lorsque le président, M. Chapelier (2), annonça que l'adresse projetée par M. Target (3), un académicien avocat, allait être lue, adresse par laquelle on reconnaît au roi le titre de *restaurateur de la liberté française* (4), et par laquelle on lui demande de se rendre avec l'Assemblée dans la chapelle du château pour y célébrer un solennel *Te Deum* à l'occasion de l'heureux achèvement de la révolution.

Comme c'était la première adresse de la nation libérée à son roi, adresse qui devait donner le ton que prendrait dorénavant l'Assemblée dans des cas pareils, non seulement cette Assemblée, mais aussi le public qui garnissait les galeries, devinrent subitement très attentifs, et le silence était si parfait que l'on aurait entendu tomber une feuille.

(1) D'après le *Journal des Etats généraux*, on s'occupa ce jour-là, entre autres choses, de l'indemnité qu'il semble naturel d'accorder aux députés pour qu'ils « n'éprouvent pas les horreurs de la misère », de l'abolition du droit d'aînesse et de la nomination de divers comités.

(2) Isaac-René-Guy Le Chapelier, avocat constituant (mort sur l'échafaud en 1794). Il avait été nommé par les électeurs de Reims député aux Etats-Généraux. En 1789, c'est lui qui proposa lors des premières séances, de se constituer en Assemblée nationale, en jurant de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. Elevé à la présidence, il rédigea lui-même le décret contre les titres nobiliaires dans cette nuit du 4 août qui vit s'évanouir les derniers rêves de la féodalité. Cf. Coulon, *La nuit du 4 août 1789*, 1902, p. 41.

(3) Guy-Jean-Baptiste Target; il avait été élu en 1785 membre de l'Académie française.

(4) *Journal de Paris*, 1789, p. 981. « Cette immortelle séance (du 4 août) était comme levée lorsque M. de Lally-Tollendal a rappelé que c'était dans les Etats-Généraux que Louis XII avait reçu le nom de Père du peuple, et a proposé de donner à Louis XVI dans l'Assemblée nationale le nom de *restaurateur de la liberté de la France*. Cet arrêté, mettant le comble au bonheur qui doit émaner de tous les autres, a été pris par des acclamations dont le bruit ébranlait toute la salle ».

A vrai dire, ce silence ne dura que quelques minutes, moins par la faute de l'Assemblée que par celle de M. Target, qui, en composant l'adresse, semblait avoir oublié qu'il n'avait pas à écrire au nom d'une académie flatteuse et rampante, mais au nom d'un peuple affranchi. A peine avait-il ouvert la bouche que, de toutes parts, un véritable ouragan se déchaîna. L'adresse débutait ainsi :

Sire, l'Assemblée nationale a l'honneur...

Aussitôt des centaines de voix se firent entendre : *point d'honneur, point d'honneur, effacez ce mot.*

M. Target demanda qu'on lui permit au moins d'achever la lecture de la phrase, et l'Assemblée se calma.

Sire, l'Assemblée nationale a l'honneur de mettre aux pieds de Votre Majesté...

Ici ce fut un charivari si général et si épouvantable que les parois et les vitres en tremblaient. *A bas les pieds ! à bas les pieds ;* et une des voix les plus perçantes ajouta : *l'Assemblée nationale ne met rien aux pieds de qui que ce soit.*

M. Target voulut se défendre, sauver le respect qu'on doit aux pieds de Sa Majesté, sauver le mot *honneur* : mais, en dépit de ses prières, de ses supplications, on ne le laissa pas parler et, enfin, il recommença avec une sorte de désespoir :

Sire, l'Assemblée nationale porte à Votre Majesté...

On applaudit : on cria *bravo*. Il continua :

Porte à Votre Majesté l'offrande...

Nouveau tumulte. Le mot *offrande* paraissait choquant. *On ne peut l'employer, s'écria Mirabeau, qu'en s'adressant à Dieu ou à une idole ; or, le roi n'est ni l'un ni l'autre.*

La phrase qui venait ensuite n'eut pas plus de succès ; on la trouva trop prolixe, trop longue. *Mon Dieu, s'écria une dame assise à côté de moi, que de mots, ça n'en finit pas !*

M. Target voulut encore se défendre, mais en vain. Il fut forcé de quitter la tribune pour modifier l'adresse, et, pendant quelques instants, on s'occupa d'autre chose.

Au bout d'un quart d'heure, M. Target revint pour subir le même sort. Chacune de ses phrases fut critiquée et rejetée avec une égale violence. Dans l'une d'elles se trouvait le mot *ivresse* que Mirabeau attrapa au passage pour s'écrier : *Messieurs, le*

Corps législatif ne peut jamais être ni ivre, ni enivré (1). De tous côtés on rit et on applaudit. Et, pour la seconde fois, l'académicien dut quitter la tribune.

Enfant, puis homme, j'ai entendu corriger et j'ai corrigé moi-même plus d'un exercice scolaire, mais jamais je n'ai assisté à une critique aussi impitoyable que celle à laquelle fut soumise l'adresse du pauvre M. Target. Il était là désespéré, honteux comme un écolier aux pieds duquel son *Orbilius* (2) vient de jeter un mauvais devoir. Mais que faire ?

Lorsqu'il revint pour la troisième fois, Target ne monta pas à la tribune : il se plaça sur l'estrade devant la grande table. Il redoutait peut-être l'endroit qui, par deux fois, lui avait été si funeste. L'adresse parut aussi simple qu'on pouvait le désirer, et l'on n'y trouva que peu de chose à blâmer (3).

Dans la soirée, Campe aperçut sur la terrasse le nouveau dauphin, Louis-Charles, qui avait alors quatre ans. Il s'amusait à pousser une brouette devant lui. Quatre bonnes ou gouvernantes l'accompagnaient :

Car pour qu'un futur roi de France n'arrive pas à penser solidement, virilement, on le laisse aux mains des femmes

(1) *Journal des Etats généraux*, t. II, p. 472. « L'adresse a donné lieu à deux remarques assez visibles. Il y avait dans la première phrase : l'offrande apportée aux pieds de Votre Majesté. Plusieurs membres se sont écriés *haut le pied*. Il y avait : la nation enivrée de votre gloire. M. de Mirabeau a observé qu'un Corps législatif n'était jamais ivre, ni dans l'ivresse. »

(2) Grammairien du 1^{er} siècle, maître d'Horace, que celui-ci appelle *ptagosus* : le frappeur.

(3) Le *Moniteur* dit simplement : « Elle est adoptée sauf le changement de quelques expressions proposé par le comte de Mirabeau. » Voici le début et la fin de cette adresse : « Sire, l'Assemblée nationale apporte à Votre Majesté une offrande vraiment digne de votre cœur ; c'est un monument élevé par le patriotisme et la générosité de tous les citoyens. Les privilèges, les droits particuliers, les distinctions nuisibles au bien public ont disparu. Provinces, villes, ecclésiastiques, nobles, citoyens des communes, tous ont fait éclater, comme à l'envi, le dévouement le plus mémorable ; tous ont abandonné leurs antiques usages avec plus de joie que la vanité n'avait jamais mis d'ardeur à les réclamer.

« Agrérez donc, Sire, notre respectueuse reconnaissance et l'hommage de notre amour, et portez dans tous les âges le seul titre qui puisse ajouter de l'éclat à la majesté royale ; le seul titre que nos acclamations unanimes vous ont décerné : le titre de *restaurateur de la liberté française*. »

pendant les six premières années de sa jeunesse, pendant cette période où justement le caractère reçoit des empreintes qui ne s'effacent plus.

Le dauphin était vêtu d'une légère veste de nankin, ornée d'une décoration et d'un grand ruban bleu. A peine cet enfant poussant sa brouette était-il apparu que l'on avait vu tous ceux qui se promenaient dans le jardin, et même les membres de l'Assemblée nationale, se hâter d'aller vers la partie de la terrasse où il se trouvait, et, déjà à une certaine distance, se découvrir la tête, puis rester plongés dans une admiration muette comme s'ils assistaient à un *lever du roi* ou s'ils étaient en présence du spectacle le plus extraordinaire.

L.-WILLIAM CART.

(*A suivre.*)

RHÔNE

SCIENCES ET SOCIÉTÉS
CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DES COLLECTIONS

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
Monsieur Gérard GUÉRIN
Président
33 rue Bossuet
69006 LYON

Votre interlocuteur : Marie-line ASTIER

☎ 04 37 65 42 00

📠 04 72 72 93 98

✉ marie-line.astier@rhone.fr

Vos réf. :

Nos réf. : CCEC-BJ/MLA-09/02-18

Visite du Centre de Conservation

Lyon, le 10 février 2009

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années maintenant, les collections d'histoire naturelle du Muséum (aujourd'hui Musée des Confluences) sont abritées dans les réserves du Centre de Conservation et d'Étude des Collections (C.C.E.C.) situé dans le septième arrondissement de Lyon.

Nous vous informons de l'organisation d'une visite de ces installations à l'attention des responsables et administrateurs de structures associatives impliquées dans des programmes d'étude et de diffusion des savoirs dans les domaines de l'environnement et de la biodiversité. Cette visite nous permettra de vous présenter les installations de conservation mais aussi d'évoquer le rôle des différentes collections abritées. Elle pourra être aussi l'occasion d'échanges entre des structures dont certaines sont déjà des partenaires du musée.

Nous espérons que vous-même ou vos proches collaborateurs serez intéressés par cette rencontre et vous donnons rendez-vous au Centre de Conservation et d'Étude des Collections le **jeudi 5 mars 2009 à partir de 16 h 30.**

Souhaitant vous compter parmi nous, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Bruno Jacomy

Adjoint du directeur
du Musée des Confluences
Responsable des collections

PS : merci de nous indiquer par simple retour de courriel, le nom des personnes envisagées pour cette visite.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

MUSÉE DES
confluences

13 A RUE BANCEL- 69007 LYON

TROIS SEMAINES A PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION

(3 AOUT 27 AOUT 1789)

IMPRESSIONS DU VOYAGEUR ALLEMAND CAMPE

Suite et fin (1).

IX

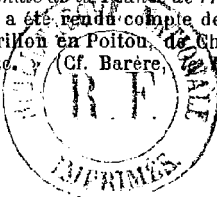
Le lendemain, Campe retourna à l'Assemblée nationale. La journée devait être fort intéressante :

Pendant la première heure de séance, un des secrétaires indiqua rapidement le contenu d'un certain nombre de papiers arrivés depuis la veille : adresses de provinces, de villes (2), de corporations, de personnes privées; beaucoup de rapports, de remerciements, de prières et de simples manifestations de politesse; des projets; des dédicaces de livres, etc.

Un couple de paysans avait envoyé à l'Assemblée un bouquet de fleurs et d'épis, accompagné d'un compliment. On présenta

(1) Voir la *Révolution française* du 14 janvier 1910.

(2) Anonyme, *Assemblée nationale de la France de 1789*, t. II, p. 465 : « A l'ouverture de la séance il a été rendu compte des adresses de la ville d'Oléron en Béarn, de Montmorillon en Poitou, de Château-du-Loir, de la municipalité de Pauliaguët, etc. » (Cf. Barère, *Le Point du jour*, t. II p. 423).



le bouquet à l'Assemblée, ce qui provoqua une grande hilarité (1).

Parmi les livres dédiés à l'Assemblée il y en avait un de l'abbé Fauchet, patriote éminent qui venait d'acquérir la couronne civique dans des circonstances toutes particulières (2) : ce livre traitait de la religion nationale. Un autre ouvrage avait comme titre : *Sur la navigation*, par M. Allemand (3).

À ce mot *Allemand*, toute l'Assemblée se mit à rire : qu'un Allemand ait pu écrire un livre sur la navigation paraissait aussi ridicule que si on nous disait qu'un Groënlandais ou un Hottentot a écrit un livre sur l'Opéra.

Un de ceux qui avaient envoyé leurs écrits avait signé d'une anagramme. Cela fit sourire. Le secrétaire ayant cru qu'on se moquait de lui parce qu'il avait employé un terme impropre se reprit en disant : d'une *épigramme*. L'Assemblée éclata de rire.

La scène capitale de la journée, ce fut, comme dit Campe, « l'enterrement de la tyrannie ».

L'Assemblée, décidée (4) à remettre aujourd'hui *in corpore* l'adresse composée la veille, voulait inviter le roi à remercier

(1) *Assemblée nationale de la France*, t. II, p. 168 : « Le sieur Cousin, citoyen de Brie-Comte-Robert, au nom de cette ville, a présenté un bouquet d'épis de blé, et en a fait hommage à l'Assemblée nationale ». *Versailles et Paris*, 1789, n° 11 : « Un cultivateur du pays latin (?) offre à l'Assemblée ses respects, un bouquet d'épis de blé et des grenades cueillies dans son jardin et par les mains de son épouse charmante. »

(2) Claude Fauchet, à la prise de la Bastille, avait amené des assaillants et les avait conduits le sabre à la main. Il était abbé commendataire de Montfort-Lacaye en Bretagne.

(3) Campe se trompe; il s'agit d'un auteur français nommé Allemand, ancien conservateur des forêts de la Corse. *Assemblée nationale de la France*, t. II, p. 166 : «... d'une lettre d'un M. Allemand, portant offre de ses ouvrages sur la navigation intérieure ».

(4) Décret du 11 août, article 17 : « L'Assemblée nationale proclame solennellement le roi Louis XVI restaurateur de la liberté française. » Art. 18 : « L'Assemblée nationale se rendra en corps auprès du roi pour présenter à Sa Majesté l'arrêté qu'elle vient de prendre, lui porter l'hommage de sa plus respectueuse reconnaissance et le supplier de permettre que le *Te Deum* soit chanté dans sa chapelle et d'y assister elle-même. »

le ciel qui avait permis qu'on lui enlevât le pouvoir absolu, c'est-à-dire un pouvoir injuste. Sauf les archevêques, qui avaient leur soutane violette, tous les membres avaient revêtu le grand costume; ils étaient donc habillés de noir, et ceux qui ne portaient pas de perruque avaient — comme les avocats français — les cheveux fixés sur le devant et tombant sur le derrière de la tête sans être attachés. Les nobles se distinguaient par leurs chapeaux ornés de plumes blanches.

La séance se termina vers midi, et l'on se rendit au palais en cortège solennel. En dehors des membres de l'Assemblée nationale et des gens de la cour, personne ne devait être admis à cette solennité parce que la chapelle du château est assez exigüe. Mais, en sortant, nous nous trouvâmes mêlés aux députés, dont nous avions d'ailleurs le costume; nous décidâmes de les suivre, car ce qui pouvait nous arriver de pire... c'était une invitation polie à nous retirer. Il fallait donc tenter l'aventure.

Ainsi nous parvîmes à la porte grillée, et on nous laissa passer; puis à la cour de marbre, puis à la porte du château et on nous laissa passer. Ensuite nous allâmes d'une galerie dans l'autre, montâmes un escalier, traversâmes plusieurs chambres aux portes desquelles se trouvaient des *Cent-Suisses*, nous attendant constamment à être renvoyés, — ce qui ne se produisit pas. A vrai dire, les députés qui étaient derrière nous s'occupaient de nos personnes. *Ces messieurs sont-ils des députés?* demanda l'un d'eux. — *J'en doute*, répliqua l'autre. Et l'affaire en resta là. *En voici un qui a l'air d'être un Anglais*, remarqua quelqu'un. — *Cela se peut*, lui répondit-on, *mais l'apparence est souvent trompeuse*. Et ainsi on nous laissa pénétrer tranquillement dans la galerie où le roi avait décidé de recevoir l'adresse (1).

Comme le roi n'était pas encore là, il y eut d'abord beaucoup de tumulte; entendu de loin, le bruit qui remplissait la salle semblait être le grondement de la mer. Princes, archevêques, évêques; marquis, comtes et nobles; prêtres et bour-

(1) Bailly, *Avant-Moniteur*, p. xcix, s'exprime ainsi : « Quant au cérémonial, le grand-maitre des cérémonies est venu recevoir l'Assemblée à la grille; un fauteuil était placé dans la galerie sur une estrade; le grand-maitre est allé chercher le roi; Monsieur s'est placé devant sur la première marche de l'estrade. » De cette journée voici tout ce que dit le *Journal de Louis XVI* (publié par Nicolardot, p. 137) : « 13. audience des Etats dans la Galerie; *Te Deum* pendant la messe en bas; l'équipage a pris un cerf à Marly ».

geois formaient une foule diverse et mouvante. On se serait cru dans l'arche de Noé.

Mais soudain une porte s'ouvrit. Et aussitôt les assistants, en faisant de grands gestes et en agitant leurs chapeaux, réclamèrent le silence et un *Chut ! Chut !* général annonça l'arrivée du monarque. Il entra, et vous auriez dû voir comment ces hommes qui, la veille, poursuivaient avec tant de susceptibilité toute syllabe qui semblait témoigner trop de respect au restaurateur de la liberté française, comment ces hommes, dis-je, se montrèrent de nouveau les vieux Français, les Français qu'ils étaient toujours, les Français dévoués corps et âme à leur souverain. Les uns sautèrent sur les chaises ou s'accrochèrent aux colonnes, les autres se levèrent autant qu'ils purent sur la pointe des pieds pour mieux voir le visage, pourtant si connu, de leur roi, de ce roi dont ils s'efforçaient avec tant d'ardeur de restreindre le pouvoir.

Lorsque le président eut fini de parler et que le roi eut répondu protocolairement (1), toute l'Assemblée cria à trois reprises un *Vive le roi !* si tonitruant que le palais en vacilla sur sa base. Et chacun de témoigner alors à son voisin la joie la plus vive sur la façon claire et distincte dont le roi avait parlé et sur le contentement que l'on croyait avoir lu sur son visage.

Comme on le lui avait demandé, le roi se rendit alors à la chapelle du château (2) ; et nous autres députés — car, en ce moment, j'avais l'orgueil de m'estimer, moi et mes amis, députés de l'humanité — nous le vîmes de près... Cependant le roi s'était assis en bas, dans la chapelle. Depuis le début de la Révolution, c'était la première fois que la reine se montrait en public, et l'on aurait donc pu croire que chacun était désireux de la voir ; mais les députés passèrent devant elle sans cesser leurs conversations et sans montrer aucune déférence. Chacun

(1) Voici cette réponse d'après les journaux du temps : « J'accepte avec reconnaissance le titre que vous me donnez ; il répond aux motifs qui m'ont guidé lorsque j'ai rassemblé autour de moi les représentants de la Nation. Mon vœu est d'assurer maintenant avec vous la liberté publique par le retour si nécessaire de l'ordre et de la tranquillité. Vos lumières et vos intentions m'inspirent une grande confiance dans le résultat de vos délibérations.

« Allons prier le ciel de nous accorder son assistance et rendons-lui des actions de grâces des sentiments généreux qui règnent dans votre Assemblée. »

(2) Bailly, *Avant-moniteur*, p. xcix : « A la chapelle le roi était en bas au milieu des députés, sur un prie-dieu, le président à sa droite sur un pliant et un coussin ; la reine et la cour dans la tribune. Les députés ont

s'assit au hasard. Par bonheur je me trouvai placé tout près de la reine, et vous pouvez penser si j'en profitai pour l'observer. Dès qu'elle fut assise, Sa Majesté prit un livre de prières. Pendant toute la durée de l'office, elle leva à peine les yeux, et, lorsque cela lui arriva, ce fut pour regarder Madame et Madame Elisabeth, avec lesquelles elle échangea même quelques mots.

De la place où j'étais, je ne pouvais voir le roi, mais un de mes compagnons m'a assuré que pendant toute la cérémonie, Sa Majesté avait marqué la plus grande indifférence.

Après le service, l'Assemblée acclama le roi, mais le roi seul, et celui-ci la remercia d'une façon aimable et gracieuse qui enchantait tout le monde. Par contre, le départ de la reine ne provoqua aucune manifestation.

X

Le lundi 10 août, en l'église de Saint-Sulpice, Campe avait assisté à une grande solennité, organisée par le district des Petits-Augustins en souvenir des citoyens morts à la prise de la Bastille :

Tous les hommes armés du district, avec six compagnies de la garde, accompagnaient le cortège, qui se mit en mouvement au son de la cloche et au bruit des canons. Les rues qui conduisaient à l'église furent bientôt remplies par une foule à travers laquelle on ne pouvait avancer que lentement. Mes compa-

reconduit le roi ; ils ont recueilli partout des bénédictions, mais on remarqué que la pensée des désordres publics donnait à cette journée l'aspect de la sensibilité plutôt que celui de la joie. » *Versailles et Paris*, n° 14 : « On s'est rendu de suite à la chapelle et quand les députés ont été placés sans distinction d'ordre, le Roi est entré, le Président de l'Assemblée nationale est demeuré à sa droite, assis sur un tabouret pendant toute la cérémonie, le *Te Deum* a commencé au même instant que la messe, les cris de *Vive le roi* ont retenti de toutes parts au sortir de la chapelle, les députés ont suivi le Roi jusqu'à son cabinet dans lequel est entré le Président avec Sa Majesté et où il est demeuré pendant plus d'une heure. » *La Gazette de France* dit simplement : « Le roi, accompagné de Monsieur, a assisté au *Te Deum* dans le bas de la chapelle, et la reine-mère, ainsi que les princes de la famille royale dans la tribune ».

gnons et moi, nous étions arrivés jusque vers l'église, mais il nous sembla impossible d'en atteindre la porte. Et déjà nous renoncions au plaisir d'assister à cette solennité, lorsque notre aimable guide, M. Berquin (le fameux auteur de *l'Ami des enfants*), s'adressa à un des citoyens armés pour le prier de nous faire entrer. Celui-ci me prit amicalement par la main et me fraya un chemin en disant : *De grâce, Messieurs, laissez passer un étranger.*

Et il ne se contenta pas de m'avoir ainsi amené dans l'église ; il voulut encore me procurer une place. Mais il y avait tant de monde que, d'un bout de l'église à l'autre, la foule formait un mur impénétrable. Mon brave homme ne cessait de déplorer de ne pouvoir m'être utile, mais enfin je lui demandai de m'abandonner à ma destinée et, il me quitta en m'assurant qu'il était *au désespoir*.

Pendant ce temps, les hommes armés continuaient à entrer et bientôt les bas-côtés furent aussi pleins que la nef. En reculant constamment devant la foule, je finis par me trouver derrière le chœur. Je m'adressai au grenadier qui était le plus près de moi et lui demandai la permission de pénétrer dans le chœur : il me répondit qu'il se ferait un plaisir de m'y autoriser, si cela n'était pas contre sa consigne, mais que justement on l'avait placé là pour empêcher qu'on passât par le couloir.

Cependant la presse augmentait et, malgré moi, je fus poussé contre le grenadier :

Vous voyez, lui dis-je, que je vous gêne de plus en plus ; laissez-moi au moins me placer entre vous et votre camarade.

L'homme haussa les épaules et me répéta ce qu'il m'avait déjà dit. Son camarade l'ayant entendu, intervint : *Pourquoi tant d'embarras ? Ne vois-tu pas que Monsieur est un ecclésiastique ? Venez, Monsieur.*

À ces mots il me conduisit dans le chœur, contre un pilier, à la base duquel il y avait deux marches. Devant ces marches, sur lesquelles un prêtre pouvait se tenir debout, se trouvait un pupitre avec un missel. La place était libre encore, et le grenadier m'engagea à la prendre, parce que, disait-il, de là je verrais tout sans être incommodé par la foule.

Je regardai avec étonnement la grande multitude qui s'était amassée dans toutes les parties de l'église. La plupart des gens étaient en grand deuil. Au milieu de l'église s'élevait un catafalque autour duquel la garde avait placé des drapeaux surmontés de couronnes de lauriers. Le spectacle, le motif même de

cette cérémonie avaient quelque chose de si solennel, de si touchant qu'on aurait dû être un soliveau pour ne pas éprouver une sorte de douce mélancolie. Je remarquai d'ailleurs que je n'étais pas le seul à m'essuyer les yeux.

Alors commença la musique funèbre, accompagnée de roulements de tambours et de coups de timbales. Les musiciens étaient les hautboïstes de la garde, qui n'avaient voulu céder à personne l'honneur de célébrer le glorieux trépas de leurs concitoyens. Pendant la musique les prêtres ontonnèrent la messe d'une voix profonde et basse. Celui qui, d'après le rituel, devait répondre au prêtre qui bénissait l'hostie, se plaça au pupitre à côté de moi, et, pour ne pas me gêner, il se contenta d'un espace si étroit qu'il pouvait à peine y poser les pieds. Le moment où le prêtre présenta l'hostie fut très émouvant, et toute l'assemblée tomba à genoux.

Pendant la musique et pendant la messe, une dame aussi aimable que belle, la marquise de Villette (1), en grand deuil et conduite par un monsieur également en deuil, parcourut l'église pour faire une collecte en faveur des veuves et des orphelins. Quelques citoyens armés les précédaient pour leur ouvrir un chemin. La marquise avait une petite bourse de velours à la main et la présentait à chacun des assistants avec un regard qui aurait touché le cœur le plus dur; son compagnon répétait constamment : *Pour les orphelins de la patrie.*

Autant que je pus m'en rendre compte, la marquise ne récolta presque que des pièces d'or et des écus d'argent (2). Dès que sa bourse était pleine, elle la vidait dans une bourse plus grande que portait un monsieur marchant derrière elle,

Cette belle collectrice avait été l'amie du vieux poète de Ferney, qui aimait à l'appeler *la belle et bonne fille*. C'est ainsi que s'explique le quatrain imprimé le jour suivant dans une feuille publique :

Quoi de la fille de Voltaire,
De belle et bonne on a fait choix !
Ah ! la charité pour nous plaire
A bien fait d'emprunter et ses traits et sa voix.

En vidant sa bourse, la marquise y trouva plié un billet de la

(1) Reine-Philiberte Routh de Varicourt (1757-1822); elle avait épousé le marquis de Villette en 1777.

(2) *Journal de Paris*, 20 août : « Les aumônes ont été très abondantes, et, jusque dans les rues, chacun à l'envi a donné des témoignages d'une charité patriotique ».

Caisse d'escompte de deux cents livres, auquel était joint ce compliment :

Pour obtenir beaucoup d'un peuple si galant,
Belle et bonne, il fallait un bandeau sur la tête;
On aurait cru l'Amour souffrant,
Et tu aurais fait bonne quête.

L'abbé Osselin (1) prononça le discours : c'est un homme que l'on aime beaucoup parce qu'il montre en toute occasion des sentiments de vrai patriotisme. Toute l'assemblée battit des mains lorsqu'il monta en chaire. Il ne commença pas par la formule habituelle : *Mes frères* ! mais par : *Citoyens* ! et le ton de son discours ne fut pas celui d'un prêche ; ce fut celui d'une harangue prononcée devant des hommes libres et éclairés. Ainsi il évoqua l'ombre de Voltaire, et, dans l'heureuse révolution, qui avait donné naissance à la liberté française, il crut voir les suites des théories de Voltaire et d'autres écrivains.

Et cela se passait dans cette église même où on avait refusé une sépulture à Voltaire.

XI

La Saint-Louis (25 août) était autrefois une grande fête pour Paris et pour la France : c'étaient partout des sonneries de cloches, des canonnades, une foule joyeuse qui se pressait dans les rues et sur les places. Mercier, le fameux auteur du *Tableau de Paris*, ayant offert d'être ce jour-là le cicerone de Campe, on décida d'aller au Salon de peinture et d'assister ensuite à la séance solennelle de l'Académie française. Cela paraissait d'autant plus facile

(1) Ce n'était pas l'abbé Osselin qui devait prononcer le discours, mais le prêtre chargé de ce soin se trouva indisposé au dernier moment. Osselin, laïque et abbé, offrit de le remplacer. Le curé refusa disant qu'on ne devait pas mélanger le sacré et le profane. Mais on lui répondit : Ce qu'il y a de sacré maintenant, c'est la liberté. Là-dessus Osselin monta en chaire et toute l'assemblée applaudit (Note de Campe).

que les tableaux étaient exposés au Louvre et que c'est justement au Louvre que l'Académie française tenait ses séances (1).

Campe cite quelques-unes des toiles qui l'intéressèrent le plus : d'abord trois portraits dus au pinceau de M^{me} Vigée-Lebrun (2), puis un tableau où l'on voit Lally-Tolendal qui, d'une main, relève un rideau pour montrer la tête de son père décapité, et, de l'autre, déroule un papier sur lequel on lit ces mots : *Non, mon père n'était pas coupable* (3) ; enfin un dernier tableau qui représente Latude assistant à la destruction de la Bastille (4) :

Le peintre avait reproduit la fameuse échelle de cordes, et cette échelle elle-même se trouvait exposée au pied de l'escalier qui conduisait aux galeries de peinture ; la foule la considérait avec une curiosité mêlée de respect.

(1) C'est Colbert qui avait obtenu en 1692 de Louis XIV que l'Académie tint ses séances au Louvre. Elle y resta jusqu'en l'an II. Elle siégeait dans les deux salles du rez-de-chaussée qui portent aujourd'hui dans le musée de sculpture les noms de Puget et des Coustou (Cf. Bernard, *Histoire de l'Académie française*, p. 26 ; *Registres de l'Académie française*, t. I, p. 8).

(2) C'étaient les portraits de deux ambassadeurs de Tippe Saïb et le portrait d'une mère tenant son enfant dans ses bras, « épouse de M. Rousseau, architecte du Roi, avec sa fille », dit le catalogue du Salon (*Collection Deloynes*, t. XVI). D'après Grimm (*Correspondance*, éd. Tournoux, t. XV p. 525), les deux têtes étaient célestes, et rien n'était plus enchanteur que le style et la couleur harmonieuse de ce tableau.

(3) Lally, comte de Tolendal, accusé d'avoir trahi les intérêts du roi, avait été mis à mort le 9 mai 1765 ; grâce aux réclamations réitérées de son fils, sa mémoire fut réhabilitée le 21 mai 1778. Le tableau dont parle Campe est de Robin. « Cette ingénieuse pensée d'un fils, déchirant le crêpe qui voile son père, est malheureusement rendue par un bien mauvais pinceau », dit l'auteur des *Vérités Agréables ou le Salon vu en beau* (*Collection Deloynes*, t. XVI).

(4) C'est le tableau qui se trouve au Musée Carnavalet sous le numéro 294. Il est de Vestier. Il représente « de la Tude, ingénieur retenu pendant trente-cinq ans dans les prisons de l'Etat, dont il s'est échappé plusieurs fois et entre autres de la Bastille, avec deux échelles, l'une de bois et l'autre de corde, toutes deux faites par lui et ses compagnons, sans le secours de personne que de leur industrie ; ils y ont employé leur bois de chauffage et leur linge qu'ils ont filé ». (*Catalogue, collection Deloynes*, t. XVI).

Séance académique :

Piron disait avec raison : il est plus difficile d'entrer à l'Académie que d'en être... Marmontel(1) avait eu la bonté de nous donner des cartes d'entrée; mais elles ne nous permirent que d'arriver dans le Lieu-Saint, c'est-à-dire dans l'antichambre de la salle de réunion. Le Lieu-Très-Saint, c'est-à-dire la salle elle-même (bien que nous fussions arrivés une heure et demie avant les *Quarante*), était si rempli d'êtres humains des deux sexes(2) que nous eûmes la plus grande peine à faire quelques pas en avant et à prendre pied : je m'exprime mal, car il nous fut impossible de nous fixer solidement à une place. Toute cette masse humaine, juchée sur les orteils, subissait des oscillations constantes, entretenues par l'incessante poussée de nouveaux arrivants. L'un portait l'autre et était lui-même porté par les autres : les personnes les plus petites planaient, pour ainsi dire. Si une des parois de la salle eût cédé, toute l'assemblée serait tombée sur le nez. Il faisait très chaud, le soleil dardait ses rayons sur les hautes fenêtres et chacun cuisait dans son jus, bien avant que l'éclat des *Quarante* n'illuminât la salle.

Ici encore, j'ai pu constater jusqu'où va l'amour des dames françaises, sinon pour les sciences, du moins pour les discours spirituels; et, en même temps, je me suis convaincu que les nerfs et les muscles de ces dames doivent être bien plus solides et plus résistants que ceux des dames allemandes qui, comme elles, sont avides de la gloire douteuse de posséder une culture littéraire. Pas une seule, en effet, n'a eu de défaillance ou de vapeurs, bien que la chaleur fût intolérable même pour des hommes vigoureux. Puis, lorsque commença la séance, je m'aperçus avec étonnement que ces martyres de l'esprit et de la science, à chaque mot ingénieux dont MM. les Académiciens s'efforçaient d'émailler leurs discours, oubliaient la position pénible dans laquelle elles se trouvaient, poussaient des cris de joie, tombaient presque en convulsions, tant leur admiration était exubérante. Les mouches de leurs visages fondaient à cause de la chaleur de la salle ou à cause de l'ardeur de leur sympathie; leurs joues brûlaient; leurs yeux étincelaient, tandis

(1) Alors secrétaire perpétuel.

(2) C'était cette foule frivole dépeinte par un académicien, l'abbé de Boismont, foule qui promène son oisiveté à tous les spectacles, « à l'Académie, aux Variétés amusantes, même au sermon, lorsqu'elle peut espérer que le talent fera oublier qu'on y parle de Dieu ».

que leurs corps étaient au supplice. Leurs mains ne cessaient d'applaudir et de leurs bouches délicieuses sortaient constamment des *Ah! bravo! ah, que cela est bien dit! ah, charmant!* etc.

M. Barthélemy, qui était le récipiendaire, ouvrit la solennité en lisant son discours de réception. Au nom de l'Académie, il y fut répondu par le chevalier de Boufflers(1). Les Académiciens restèrent assis et la tête couverte. Les deux discours étaient pleins d'allusions aimables, de pensées fines et ingénieuses que l'Assemblée soulignait par des applaudissements et des exclamations. Presque après chaque période les orateurs devaient s'arrêter jusqu'à ce que l'ouragan fût calmé. Lorsque M. Barthélemy rappela avec quelle faveur on avait accueilli son *Jeune Anacharsis*, les approbations furent si bruyantes que je crus que les fenêtres allaient éclater.

L'intérêt de la séance ne suffit pas toutefois à retenir Campe, qui redoutait la foule et la chaleur. Il réussit à atteindre une porte et se fraya un chemin à travers les groupes qui remplissaient l'antichambre. Enfin il sortit et respira l'air, « aussi joyeux qu'un poisson qui rentre dans son élément naturel ».

XII

Un étranger ne séjourne pas à Paris sans fréquenter les théâtres. Campe n'eut garde de manquer à cette tradition, et, dès le lendemain de son arrivée, il alla à la Comédie française, où l'on donnait *Beverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais par Saurin :

Pièce mauvaise et médiocrement jouée. Le divertissement n'en parut que plus beau. On voit que les acteurs ont dans cet art un idéal vivant, Vestris, d'après lequel ils peuvent se former.

(1) Alors directeur de l'Académie, Barthélemy avait prononcé l'éloge de Beauzée (Cf. *Discours prononcé à l'Académie française le mardi 23 août 1789, à la réception de M. l'abbé Barthélemy, 1789*).

Beverley fut suivi du *Marchand de Smyrne*, de Champfort :

Nous eûmes l'occasion de nous féliciter de ne pas avoir été reconnus pour des Allemands, mais de passer pour des Anglais. Car parmi les esclaves se trouve un *baron allemand* tout à fait conforme à l'idée que les Français se font de nous, pauvres Allemands que nous sommes, et en particulier de nos barons. On ne peut pas se représenter un animal plus sot, plus gauche et plus prétentieux qu'un tel baron allemand. Dès qu'il prononçait une parole, dès que le marchand d'esclaves le nommait seulement, tous les spectateurs éclataient de rire(1).

Le 6 août, *Comédie italienne*. Campe ne nous dit rien du spectacle.

Le 7, *Opéra* : 13^e représentation des *Prétendus*, comédie lyrique en un acte, paroles de M..., musique de M. Lemoine, précédée d'*Apollon et Coronis*, acte des Amours des Dieux, paroles de M. Fuzelier, musique de M. M. Rey.

Ce théâtre est, comme chacun sait, celui dont les Parisiens sont le plus fiers; et vraiment, depuis la grande réforme introduite dans la musique française par Glück et par Rousseau, cette fierté paraît assez justifiée.

Le ballet surtout enthousiasma Campe :

Il est douteux, dit-il, que l'on puisse trouver sur toute la terre quelque chose d'aussi parfait : mais y a-t-il ailleurs deux danseurs tels que l'était autrefois Vestris le père et que l'est maintenant Vestris le fils? J'ai vu ce magicien dans l'art des mouvements et, du coup, j'en ai perdu pour longtemps la capacité d'admirer d'autres ballets que les siens.

On ne peut décrire l'habileté, la grâce que montre Vestris dans toutes ses attitudes, dans tous ses gestes, dans tous ses

(1) Campe n'a pas bien compris, car dans la pièce il est simplement question d'un baron allemand, dont le marchand n'a pu se débarrasser, « et qui est là-dedans à manger mon pain ». Mais ce baron ne paraît pas sur la scène ou, en tout cas, ne prononce aucune parole.

mouvements. Et chez lui, rien de heurté; toujours il observe de fines transitions qui en soi ont déjà de la beauté; il n'a, en effet, nul besoin de prendre un élan pour exécuter ces sauts et ces danses qui chez les autres exigent des efforts et des contorsions préliminaires. Et jamais aucun de ses membres ne s'écarte de la ligne, fût-ce de l'épaisseur d'un cheveu : qu'il se tienne debout ou qu'il s'avance, qu'il se tourne ou qu'il saute, qu'il fasse des pointes ou qu'il se balance, il conserve toujours le sentiment le plus juste de l'harmonie, et il nous offre chaque fois la silhouette d'un corps humain parfaitement beau.

Tel est mon jugement. Et je ne crois pas flatter cet artiste unique, mais simplement lui rendre justice. Veut-on savoir comment je m'exprimerais à son sujet si j'étais Français : écoutez alors ce qu'un monsieur assis à côté de moi s'écria lorsque le danseur parut : *Voyez, voyez, c'est Vestris*. Il n'aurait pas eu besoin de le dire, car au premier coup d'œil, on se rend compte que ce ne peut être que lui; et il ajouta : *Que dites-vous, Monsieur, est-ce un homme? Non c'est un oiseau. Vis-à-vis de lui le meilleur danseur du monde n'est rien; il vous le tue* (sic).

Il continua sur ce ton et à haute voix pendant quelques minutes et, pour louer cet homme, il m'accabla d'hyperboles : pour moi, j'avais des yeux, mais je n'avais plus ni oreilles ni paroles.

Le 19 août Campe retourna à la Comédie française, où l'on jouait *Éricie ou la Vestale*, tragédie de Fontanelle, composée depuis vingt ans, déjà traduite en allemand par Wittenberg, mais représentée alors pour la première fois à Paris.

La pièce fut surtout applaudie à cause de quelques passages où l'on trouvait des allusions aux événements contemporains, passages que les acteurs s'appliquaient à mettre en relief.

Après ce vers, par exemple :

Est-ce un crime, en ces lieux, d'aimer la liberté?

toute l'assistance s'écria d'une seule voix :

Non, non, non ! A Dieu ne plaise !

et l'acteur dut se taire pendant quelques minutes pour laisser le

tumulte s'apaiser. Le calme était à peine rétabli qu'un autre passage provoqua une nouvelle effervescence qui amena une nouvelle pause. Et toute la pièce se joua ainsi avec des intermèdes bruyants qui durèrent presque autant que la pièce elle-même.

Le dénouement produisit un effet tout différent de celui qu'en espérait l'auteur. La Vestale devait être enterrée vivante; mais comment faire accepter cela à un public sentimental? Il fallait bien cependant que le dénouement fût tragique: et déjà la tombe était ouverte, et déjà la Vestale avait été amenée auprès de cette tombe, et déjà elle s'apprêtait à y descendre — lorsque le poète eut recours au *Deus ex machina*. Il fit apparaître l'amant désespéré de la Vestale; celle-ci saisit le poignard qu'il portait à la ceinture, se l'enfonça dans la poitrine — et l'amant en fit de même. Ainsi disparaissaient les deux personnages principaux et le rideau pouvait tomber. Mais le public trouva ce dénouement héroïque par trop misérable (1), il éclata de rire et, parmi ceux qui manifestaient leur désapprobation, on en entendit un qui criait: *Ah! le pauvre homme! Comme il fait naufrage au port!*

Pendant l'entr'acte, le bruit des conversations et des rires fut tel que je n'entendis rien de la musique de l'orchestre: on voyait qu'il se préparait quelque chose, mais je ne pouvais pas deviner ce que ce serait.

Le rideau se releva. On devait jouer *l'Ecole des maris*, de Molière. Deux vieillards entrèrent en scène; le tumulte les empêcha de placer un seul mot. On entendait des centaines de personnes qui criaient: *l'Auteur! l'Auteur!* ou: *Charles IX! Charles IX!* Les deux acteurs demeuraient tête basse attendant le moment où l'orage s'apaiserait. Mais l'orage ne s'apaisa pas; bien plus, il redoubla de violence et le cri de: *Charles IX! Charles IX!* retentit bientôt du parterre jusqu'à la galerie. Les acteurs firent demi-tour et rentrèrent dans les coulisses.

Je profitai d'une accalmie pour demander à mon voisin ce que cela signifiait et ce qu'on voulait avec ce Charles IX. Il me répondit que, depuis des années déjà, M. Chénier (2) avait composé une tragédie sous ce titre et qu'elle avait

(1) Etienne et Martainville: *Histoire du Théâtre français*, t. II, p. 18: « Ericie n'obtint qu'un succès d'estime: les suicides d'Ericie et d'Osride excitèrent quelques murmures. » — La pièce n'eut que deux représentations.

(2) Il s'agit, bien entendu, de Marie-Joseph Chénier.

pour sujet la nuit de la Saint-Barthélemy. Le caractère de la reine Médicis y était dépeint de telle façon que certains traits semblaient pouvoir se rapporter à une *haute dame* qui vivait encore. C'est pour cette raison — et aussi parce qu'un archevêque devait paraître sur la scène en habits sacerdotaux — que la Censure n'avait pas autorisé la représentation de cette pièce. Mais, maintenant, le public demandait qu'elle fût jouée précisément pour les deux raisons qui, jusqu'alors, l'avaient fait interdire.

Mon voisin venait ainsi de me mettre au courant, lorsque Fleury, un des acteurs des plus en vogue, entra en scène. Ce fut aussitôt un silence profond. Le maintien, l'allure, le visage de Fleury marquaient admirablement la dignité personnelle jointe à la modestie et au respect dû au public. Les trois révérences d'usage furent si expressives que quelqu'un du parterre s'écria au milieu de l'approbation générale : *Voilà des révérences comme il faut.*

Jusqu'à ce que le bruit se fût apaisé, Fleury demeura légèrement incliné, puis il s'adressa au parterre d'une voix très douce, très respectueuse et cependant très distincte : *Messieurs, est-ce l'auteur que vous demandez ?*

Non ! non ! répondit toute l'assemblée, *nous demandons Charles IX, Charles IX.*

L'acteur baissa un peu la tête, regarda le plancher d'un air mélancolique et répondit enfin : *J'ai l'honneur, Messieurs, de vous assurer que nous sommes prêts à exécuter vos ordres, dès que nous en aurons reçu permission de la Censure.*

Au mot *Censure* tous ceux qui étaient encore assis se levèrent comme si une secousse électrique les avait mis sur leurs pieds, et, avec l'expression du plus grand mécontentement, quelques centaines de spectateurs protestèrent contre tout ce qui s'appelle censure. Toutefois, lorsqu'on s'aperçut que tout ce tumulte n'aboutissait à rien, on cria de tous côtés : *Silence ! Asseyez-vous, Messieurs ! Silence pour l'orateur !* L'assemblée obéit aussitôt et quelqu'un qui était resté debout au milieu du parterre se trouva *ipso facto* être l'orateur désigné.

Résumant l'opinion du public, il dit en s'adressant à Fleury : *Monsieur, dans un Etat libre comme le nôtre, il n'y a pas de Censure, il ne peut pas y en avoir, il ne doit pas y en avoir. Dès ce moment, c'est le public qui est le seul censeur ; il ne peut pas y en avoir d'autre.*

Les applaudissements, les bravos donnèrent à l'acteur qui

avait conservé tout son calme le temps de réfléchir à sa réponse. Il s'exprima de la façon suivante : *Messieurs, je suis persuadé que vous n'obligerez pas la Comédie française à transgresser les lois qui, depuis le jour où elle a été fondée, lui ont toujours paru sacrées.*

Cette réponse sensée fut applaudie, mais l'orateur du parterre répliqua : *Monsieur, les lois dont vous parlez n'existent plus; la nation les a abrogées.*

Nouvelles approbations, nouveaux applaudissements.

Fleury répondit : *Messieurs, si vous voulez nous faire savoir la volonté réelle du peuple sur ce point, vous nous trouverez prêts à l'honorer et à nous y conformer.*

Il n'y a pas besoin de nouvelles déclarations, repartit l'orateur, *la nation s'est déjà expliquée en établissant par ses représentants que la liberté de la pensée est un des droits inaliénables de l'homme. Si nous pouvons penser comme nous le voulons, il nous sera sans doute permis de nous amuser comme nous le voulons et c'est pourquoi nous devons désigner nous-mêmes les pièces qui nous agréent le plus.*

Il y avait là quelques sophismes qui n'échappèrent pas à l'assemblée : aussi les applaudissements furent rares. Enfin, après avoir encore poursuivi la discussion, Fleury proposa :

Ces Messieurs veulent-ils nous permettre d'envoyer demain cette tragédie au Comité de l'Hôtel de Ville qui nous informera si la Comédie est autorisée à la jouer, sans plus s'inquiéter de la Censure?

Où, répondit-on de toute part.

Mais, ajouta l'orateur du public, *à la condition que demain, ou, au plus tard, après-demain soir, la réponse sera donnée ici.*

Sur quoi Fleury se retira en témoignant de sa respectueuse reconnaissance (1).

(1) Une députation se rendit, en effet, à l'Hôtel de Ville. « Ce matin, raconte Bailly (*Avant-moniteur*, cit), les comédiens français vinrent pour m'instruire que la veille le public avait demandé la représentation de Charles IX, tragédie que M. Chénier avait faite et qui n'avait pas encore été jouée : ils me demandèrent des ordres et ce qu'il fallait faire. Si j'avais été le maître, je sais bien ce que j'aurais répondu sur-le-champ. Je pensais que dans les circonstances où nous nous trouvions, dans un moment où le peuple s'était soulevé tout entier, non pas contre le roi, mais contre l'autorité arbitraire, il n'était pas prudent d'exposer sur la scène un des plus effroyables abus de cette autorité, de faire voir un prince ordonnant le massacre de son peuple et tuant ses sujets de ses propres mains... Je savais bien ce que signifiait la demande du public ; c'était celle de quelques

XIII

Les traits du caractère français qui frappent Campe sont naturellement ceux par lesquels il diffère du caractère allemand.

Et d'abord l'urbanité, la politesse, non seulement des *honnêtes gens*, mais aussi des personnes de la plus humble condition :

Je commence à croire, dit-il, qu'il n'y a nulle populace à Paris. Si l'on compare cette ville à ce point de vue avec quelques-unes de nos villes allemandes les plus peuplées, le contraste est saisissant : c'est celui qui existe entre le noir et le blanc, entre la nuit et le jour. J'en suis encore à chercher un exemple de grossièreté : je n'ai encore jamais assisté à une querelle, ni à une dispute, même dans les endroits où la foule était compacte. Et cependant on peut à peine faire dix pas sans cogner, sans bousculer quelqu'un, sans lui marcher sur les pieds. Mais celui qui est bousculé a aussi vite fait de dire : *Excuses-moi*, que l'autre : *Pardonnez-moi* : tous deux se font des compliments, et l'affaire est réglée (1).

Les cochers eux-mêmes — qui l'eût cru ! — sont d'une exquise courtoisie :

Si deux voitures s'accrochent, cela n'a nulle importance. Lorsque chose pareille arrive dans une ville allemande, on

particuliers. Ces cabales depuis n'ont fait qu'augmenter au théâtre. La réponse à faire aux comédiens était difficile... Je pris mon parti de renvoyer la décision à l'Assemblée... l'Assemblée ordonna que la pièce serait apportée, et elle nomma une commission pour l'examiner. »

La pièce, avec Talma dans le rôle de Charles IX, fut jouée le 4 novembre ; elle remporta un grand succès ; toutefois le parti anti-libéral fit supprimer l'ouvrage après trente-deux représentations.

(Cf. Pougin, *La Comédie française et la Révolution*, p. 5 à 68 ; Etienne et Martainville, *Histoire du théâtre français*, t. I, p. 36.)

(1) « Si quelqu'un, dira plus tard Henri Heine, si quelqu'un me bousculait sans me demander pardon, j'en conclusais qu'il était un de mes compatriotes. »

entend aussitôt les cochers jurer et maugrérer ; ici, c'est tout au plus si l'un dit à l'autre : *Vous m'embarrassez bien, monsieur*, ou : *Camarade, vous venez très mal à propos* ; puis ils se concertent tranquillement pour savoir comment ils se tireront d'affaire.

Les soldats en faction ne sont pas moins aimables. *Ayez la bonté*, disent-ils, *de faire un peu de place. — Je vous prie, Monsieur, de ne pas vous mettre devant ce canon* — A ceux qui entrent à la Comédie française : *Il faut que je vous prie, Monsieur, d'enlever vos éperons*. C'est ainsi qu'on entend ces gens prier avec courtoisie, là où d'autres de leur rang et de leur métier commandent en appuyant leurs ordres par des coups de crosse : mais aussi il faut avouer qu'ils ont affaire à un peuple chez lequel un mot poli produit d'ordinaire autant d'effet qu'ailleurs un coup de crosse.

En second lieu, la vivacité :

Parmi les milliers de personnes qui traversent le Pont-Neuf, les vingt ou trente mille qui grouillent dans les Tuileries ou sur les boulevards, on en aperçoit à peine une qui marche lentement, flegmatiquement ; à peine une dont les traits du visage ne soient pas en perpétuel mouvement. Si deux ou plusieurs personnes marchent ensemble, le fil de leur conversation ne se brise jamais, et celui qui les voit passer pourrait s'imaginer qu'elles discutent entre elles d'importantes questions de droit, alors que le sujet de leur entretien est souvent si misérable qu'il n'inspirerait pas trois mots à un Allemand. Ceux qui sont seuls chantent, marmottent ou sifflent. Pour un Français une tranquillité complète, c'est l'anéantissement, devant lequel il se cabre comme devant la mort.

Cela donne à la foule parisienne une originalité qu'on ne trouverait nulle part ailleurs ; elle est plus vive, plus bruyante que n'importe où. Tout le monde parle, chante, crie ou siffle, au lieu de rester silencieux comme on l'est chez nous. Et la multitude des colporteurs et des marchands qui cherchent à dominer de la voix le tumulte des rues ne fait que rendre celui-ci plus grand et plus assourdissant.

Et enfin, le bon goût dans la tenue et dans le costume :

On s'attend à trouver dans les lieux publics et surtout aux Tuileries, à l'heure de la promenade, une foule d'élégants, de

freluquets et de dames habillées avec la dernière recherche... Mais depuis que les Français ne sont plus des esclaves subjugués, depuis qu'ils sont devenus des hommes libres, un esprit plus grand, plus noble, l'esprit anglais — *der brittische Geist* — s'est emparé d'eux. Ils se distinguent dans leur extérieur par une simplicité, une modestie qui nous surprennent. Des êtres faits d'après le modèle de ceux que nous appelions en Allemagne *Kleinmeister* — petits maîtres — je n'en ai pas encore vu ici, et je doute fort de jamais en voir. Les hommes portent le frac; les dames ont des costumes sans éclat. Et cette bonne grâce se retrouve dans leur tenue, leur démarche, leur façon de saluer, leur conversation. Je ne puis revenir de mon étonnement à cet égard et souvent j'interrogeais mes compagnons : « Sommes-nous vraiment en France, disais-je, à Paris? Sont-ce des Français et des Françaises que je vois devant moi? »

XIV

Citons enfin quelques-uns des passages dans lesquels Campe compare Français et Allemands :

Le peuple français est extérieurement plus civilisé, plus fin, plus poli et plus aimable que le peuple allemand. La différence à cet égard est même si considérable qu'il est difficile d'établir une comparaison. Qu'on donne au plus simple artisan français, à sa femme, à sa fille, des vêtements convenables, et on pourra les introduire dans les cercles de notre meilleure bourgeoisie.

Le peuple français a l'esprit plus cultivé, soit qu'il sache plus de choses, soit qu'il ait une intelligence plus étendue, plus vive que le peuple allemand. Qu'on se fasse bander les yeux et qu'on s'entretienne avec des gens de toutes les classes et de toutes les catégories, et souvent on ne pourra les distinguer d'après le contenu de leur conversation : on prendra souvent un cordonnier, un tailleur, un domestique pour des gens de condition et d'éducation — et souvent on s'apercevra ensuite que ces gens ne savent ni lire ni écrire.

Le peuple français a un sentiment de la convenance et de la beauté que possèdent seules chez nous les personnes du plus haut rang. Et l'on en trouve la preuve dans le respect témoigné

à l'égard des œuvres artistiques, dans l'excellente tenue des petits théâtres du boulevard.

Merci, mon doux Campe, merci pour ces bonnes paroles !

Nous voulons bien croire que tu as eu raison, mais ton jugement nous serait-il aussi favorable si tu revenais au milieu de nous ?

L.-WILLIAM CART.